



Remoulins, le 25 février 2025.

Le Président

A

**Mesdames, Messieurs les membres du Bureau
communautaire et Maires**

Affaire suivie par : Gaëtan MALOSSE
Service juridique
g.malosse@cc-pontdugard.fr
04 66 37 67 72
Réf : PP/FS/GM/BC03.03.2025

OBJET : Convocation Bureau communautaire

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine réunion du Bureau communautaire de la Communauté de communes qui aura lieu le :

**Lundi 3 mars 2025 à 18 heures 30 minutes
Salle des services techniques de la Communauté de communes du Pont du Gard
30210 REMOULINS**

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président
Pierre PRADE



POUVOIR

Je soussigné
donne pouvoir à
- **de me représenter à la réunion du Bureau de la Communauté de Communes**
convoqué pour le à heures
- **d'émettre tous votes et signer tous documents.**
Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.
Fait à, le..... (Signature)



ORDRE DU JOUR BUREAU COMMUNAUTAIRE

Lundi 3 mars 2025 à 18 heures 30 minutes
à la CCPG - 30210 Remoulins
Salle des services techniques

Election d'un secrétaire de séance en application de l'article L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT)
Approbation du procès-verbal du Bureau communautaire en date du 27 janvier 2025
DELIBERATION
/
PARTIE SANS DELIBERATION
<u>Questions diverses :</u> - Zone de la Pale - Point de situation ; - CTG 2025-2029 - Point de situation ; - PETR : Point sur les bureaux et cotisation ; - Canal de Beaucaire.



ORDRE DU JOUR PREVISIONNEL CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Lundi 10 mars 2025 à 18 heures 30 minutes
à POUZILHAC – Salle Oustaou

Election d'un secrétaire de séance en application de l'article L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT)	
Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire en date du 16 décembre 2025	
Compte rendu des décisions du Président en application de l'article L. 5211-10 du CGCT	
Compte rendu des délibérations du Bureau communautaire en application de l'article L. 5211-10 du CGCT	
Rapporteur	ADMINISTRATION GENERALE
Pierre PRAT	Modification relative à la désignation des délégués communautaires au sein du PETR Uzège – Pont du Gard
Pierre PRAT	Rapport 2024 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la Communauté de communes du Pont du Gard et plan d'actions 2025
Pierre PRAT	Vente d'un dispositif d'alarme à la Commune de Vers-Pont du Gard
Rapporteur	FINANCES
Olivier SAUZET	Rapport d'orientation budgétaire (ROB) 2025 – Budget principal et budgets annexes
Rapporteur	RESSOURCES HUMAINES
Fabrice FOURNIER	Contrat d'assurance contre les risques statutaires
Rapporteur	ENVIRONNEMENT
Didier GILLES	Approbation du Pacte territorial – France Rénov' 2025-2027
Didier GILLES	Conclusion d'une convention de partenariat avec le CAUE du Gard dans le cadre de l'Espace Conseil France Rénov' Sud-Gard 2025/2027
Rapporteur	PETITE ENFANCE
Laurence TRAPIER	Adhésion de la Communauté de communes du Pont du Gard à l'association Label Vie pour l'année 2025